



Office Burundais des Recettes

“Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi”

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR/01/F/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE QUATRE (4) ECRANS PLATS

Date de Publication : 21/03/2016

Date d'Ouverture : 21/ 04/2016

1. Objet du marché:

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour **«la fourniture, l'installation et la mise en service de quatre (4) écrans plats»** dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent au point 41 du présent Dossier d'Appel d'Offres. Les écrans plats seront installés aux sites VIRAGO, IMMATRICULATION, PORT DE BUJUMBURA(CDA) et EMMAÛS.

2. Financement du marché

L'exécution de ce marché est financée à 100% sur le budget ordinaire de l'OBR, exercice 2016.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont fournies en un (1) lot.

4. Délai de livraison

Les équipements seront livrés, installés et mis en service dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

5. Soumissionnaires admis à concourir

L'Appel d'Offres publié par l'Office Burundais des Recettes s'adresse à tous les fournisseurs remplissant toutes les conditions d'admissibilité aux marchés publics du Burundi et conformément à l'Article 52 de la Loi n° 1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi et sous réserve des dispositions suivantes :

Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

Ne peuvent soumissionner au présent Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales non conformes aux dispositions de l'article 55 du Code des Marchés Publics du Burundi.

Les soumissionnaires doivent fournir toutes pièces que l'Office Burundais des Recettes (OBR) peut raisonnablement demander établissant à la satisfaction de l'Office Burundais des Recettes qu'ils continuent d'être admis à concourir.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 17h30', heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/ 22282457.**

Il pourra être obtenu physiquement *au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282202/22282457* sur présentation d'un bordereau de versement de vingt-cinq mille francs burundais (25.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

7. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 21/04/2016 à 10h 00** ou seront remises main à main au Président de la sous-commission d'ouverture des offres avant que celui-ci ne déclare la séance ouverte, le même jour à **10h 00**. Les offres déposées après la date et à l'heure indiquées seront rejetées lors de l'analyse.

8. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **trois cent mille franc burundais (300 000 FBU)**.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais. Cette garantie doit avoir une validité d'au moins 3 mois, faute de quoi le soumissionnaire pourra prolonger sa validité lors de l'analyse.

NB : L'absence de la garantie de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse des offres.

Les offres sous enveloppes fermées doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146 au plus tard **le 21/04/2016 à 10h 00**.

Les offres seront présentées dans trois enveloppes dont une extérieure contenant les deux autres à savoir celle renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière. L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun distinctif du soumissionnaire.

9. Validité des offres

Les offres restent valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite d'ouverture des offres.

10. Critères d'origine des fournitures

Toutes les équipements faisant l'objet du présent marché peuvent provenir de n'importe quel pays et doivent se conformer aux spécifications techniques se trouvant au point 41 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

11. Demande de renseignements/éclaircissements sur le DAO

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

Fait à Bujumbura, le 17/03/2016

**Le Commissaire des Services Généraux et Personne
Responsable des Marchés Publics à l'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA